



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fin de la gratuité des tests de détection du covid

Question au Gouvernement n° 4424

Texte de la question

FIN DE LA GRATUITÉ DES TESTS DE DÉTECTION DU COVID

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Hugues Ratenon.

**M. Jean-Hugues Ratenon.** Macron a décidé ; Véran fait appliquer – il s'agit bien de la fin de la gratuité des tests de détection du covid. La réponse ne s'est pas fait attendre : la mesure fait déjà scandale dans plusieurs médias français. La conséquence immédiate en est la baisse de 45 % du nombre de personnes testées en une semaine. En bref, contrairement à ce que vous laissez entendre, ce n'est pas une mesure de prévention, mais bel et bien un énième moyen de pression sur la population, car les plus pauvres n'ont pas les moyens financiers pour payer ces tests. *(Mme Mathilde Panot applaudit.)*

Et si les Français ne peuvent pas effectuer leurs tests, attendez-vous prochainement à une nouvelle vague. Cette décision absurde mettra encore une fois en danger la population, notre économie et notre cohésion sociale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

Cela nous pend au nez puisqu'une nouvelle vague menace les pays européens ; la Lettonie et le Royaume-Uni constatent ainsi une forte reprise épidémique. Quelque 700 000 personnes étaient testées chaque jour avant la fin de la gratuité, elles ne sont plus que 400 000 une semaine après.

Face à ce constat, dans l'intérêt de la France et des plus pauvres, il est urgent de remettre en cause cette mauvaise décision et d'agir avec responsabilité. Allez-vous le faire, monsieur le ministre ?

La situation est pire encore en outre-mer, où le taux de pauvreté est plus élevé que dans l'Hexagone et le taux de vaccination plus bas. Vous décidez pourtant d'y mettre fin à la gratuité du test, en le facturant plus cher qu'ici. Sachant que les plus pauvres sont les plus éloignés du système de santé, vous condamnez de nombreux malheureux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – Mme Karine Lebon applaudit également.)*

Nous savons tous, et vous le premier, que le nombre de personnes testées baissera considérablement. C'est la double peine pour les outre-mer mais cela vous laisse indifférent car vos intérêts et ceux des populations s'opposent.

**Une députée du groupe LaREM .** Sur la vaccination ?

**M. Jean-Hugues Ratenon.** Dans un tel climat, vous décidez en outre de supprimer l'obligation, pour les personnes vaccinées, de présenter un test négatif pour se rendre dans les territoires ultramarins. Votre tempérament sectaire gagnerait-il du terrain sur votre responsabilité de ministre des solidarités et de la santé ? Quelles sont vos véritables intentions ? Comptez-vous revenir aux tests gratuits sur l'ensemble du territoire ?

*(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

**M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé.** Monsieur Ratenon, je ne partage pas votre sens de l'invective et de la mise en cause personnelle. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

**M. Adrien Quatennens.** Arrêtez, Véran ! Il y en a marre !

**M. Olivier Véran, ministre.** Je ne vous ferai donc pas l'injure de préjuger de vos intentions – c'est cela la démocratie et le refus du sectarisme, contrairement à vos affirmations à l'instant.

Mon intention est d'assurer l'accès aux soins, d'éviter des vagues épidémiques et, si celles-ci frappent, de protéger les populations sans distinction.

**Mme Mathilde Panot.** C'est la pire politique !

**M. Olivier Véran, ministre.** Mon intention est celle de la majorité écrasante des Français et de l'ensemble de la communauté médicale. C'est une intention courageuse, celle de demander à nos concitoyens de se protéger, de se faire vacciner, de ne pas avoir peur. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Mon intention n'est pas de jouer à la fois en faveur de la vaccination et contre elle, ni de jouer à la fois avec la peur et la confiance. *(« Non, non ! » sur les bancs du groupe FI.)* Mon intention est d'enjoindre les Français à se vacciner, car sinon, ils s'exposent à de nouvelles vagues épidémiques.

Pour ceux qui sont vaccinés, les tests sont gratuits dans toutes les situations ; il en va de même pour les mineurs. Pour les cas contacts ayant reçu un message de l'assurance maladie ou d'une ARS, les tests sont gratuits. Pour les participants aux campagnes de dépistage collectif, comme pour ceux qui ne sont pas vaccinés mais présentent des symptômes et disposent d'une recommandation médicale, les tests sont aussi gratuits. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Oui, dans les autres cas, les tests sont payants sur le territoire de la République française, comme ils le sont dans la totalité des pays qui nous entourent depuis le début de la crise sanitaire. À l'inverse d'eux, la France avait d'abord décidé d'instaurer la gratuité sans condition des tests. Mais, désormais que 90 % de la population adulte de notre pays est vaccinée et protégée, nous ne continuons d'assurer la gratuité des tests que dans les situations qui le nécessitent d'un point de vue sanitaire. *(Protestations sur les bancs du groupe FI.)*

**M. Jean-Hugues Ratenon.** Ce n'est pas le cas outre-mer ! Parlez-nous du terrain !

**M. Olivier Véran, ministre.** Avec 300 000 ou 400 000 tests réalisés par jour, nous sommes aujourd'hui largement au-dessus de la moyenne européenne.

Non, monsieur le député, nous continuons de combattre l'épidémie ; nous combattons également pour la vaccination.

**Mme Mathilde Panot.** Alors, et l'outre-mer ?

**M. Olivier Véran, ministre.** Notre intention n'est pas politicienne, elle est sanitaire, humaniste et nous la revendiquons comme telle. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

**Circonscription** : Réunion (5<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4424

**Rubrique** : Santé

**Ministère interrogé** : Solidarités et santé

**Ministère attributaire** : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [20 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 octobre 2021](#)